

Dans un premier temps, le Collège C.E.I. inscrit tous les étudiants au Programme et, par la suite, au(x) cours.

Inscription au Programme

Date d'inscription : _____ / _____ / _____ (jj/mm/aaaa) Code permanent : _____ Nouveau Ancien
 No de DA : _____ (réservé au Collège) Numéro d'assurance sociale : _____ / _____ / _____

Identité du candidat (Compléter en lettres moulées)

Nom de famille à la naissance : _____ Prénom : _____

Autre(s) prénom(s) _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____ Sexe : F M Langue maternelle : Français Anglais Autre : _____

Lieu de naissance : Ville _____ Pays : _____

Nom du père (même si décédé) : _____ Prénom du père : _____

Nom de la mère à la naissance : _____ Prénom de la mère : _____

Adresse permanente (Compléter en lettres moulées)

Numéro : _____ Rue : _____ App : _____ Casier postal : _____

Ville : _____ Province : ____ Code postal : _____ - _____ Cellulaire : (____) ____ - _____

Téléphone (maison) : (____) ____ - _____ Téléphone (travail) : (____) ____ - _____ poste : _____

Télécopieur : (____) ____ - _____ Courriel : _____

Statut légal de résidence au Canada (Citoyenneté)

Canadien Résident permanent Autre _____

Études antérieures complétées

Secondaire Équivalence Collégial Universitaire CV

Conditions d'admission

Pour intégrer la formation, vous devez être titulaire d'une attestation de niveau de scolarité de 5^e secondaire (DES ou équivalences de secondaire 5) et justifier une expérience d'un an sur le marché du travail ou avoir complété au moins une année d'études postsecondaire, ou détenir un DEP.

Par exception, le collège CEI peut également estimer que vous avez la formation ou une expérience suffisante au regard de votre CV.

Documents à fournir au moment de l'inscription (original ou copie certifiée conforme)

1. Dernier diplôme obtenu ou attestation d'étude complétée ou résumé d'expériences s'il y a lieu.
2. Pièce indiquant les noms du père et de la mère : extrait de naissance de l'État civil (grand format), certificat de naissance ou équivalent traduit.
3. Si êtes né(e) à l'extérieur du Canada : preuve de résidence ou de citoyenneté (certificat de sélection, carte de citoyenneté, carte de résident).*
Autre cas : permis de séjour (travailleur); réfugié : vous devez fournir le document attestant votre statut au Canada (**Le passeport n'est pas accepté**)

* Les données transmises au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) peuvent faire l'objet d'une vérification auprès du Directeur de l'état civil.

Signature

L'étudiant déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts. Il autorise le Collège à transmettre ces renseignements et ses résultats aux ministères et associations concernés. L'établissement s'engage à ne pas transporter, céder ou vendre le présent contrat.

Signature de l'étudiant

Personne autorisée par le Collège

Date (jj/mm/aaaa)

Date (jj/mm/aaaa)

Inscription aux cours

Cours de tronc commun

Choisissez le mode d'enseignement :

Formation en classe virtuelle Formation en classe physique

Détails du prix de la formation

Frais d'admission (non remboursable)	50 \$
Frais d'inscription (non remboursable)	200 \$
Droits de scolarité totaux	2 640 \$
Calculatrice financière obligatoire (non remboursable)	60 \$
Matériel obligatoire (non remboursable)	1 545 \$
Total (taxes incluses si applicables)	4 495 \$

TPS : 881313100RT0001 TVQ : 1204759070TQ0001

Date début : _____

Accord D AFE REEP

Frais d'admission (non remboursable) 50 \$
Frais d'inscription (non remboursable) 200 \$
Total (non taxable) 250 \$
Versement dû le : ____ / ____ / ____
jj / mm / aaaa

- Comptant
 Chèque certifié
 Mandat poste
 Débit
 Carte de crédit

Numéros de la carte de crédit : Master Card Visa

□ □ □ □ - □ □ □ □ - □ □ □ □ - □ □ □ □

Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____

Date du paiement : ____ / ____ / ____

Par : _____

Note : Si vous choisissez de faire la formation à temps partiel aller directement à la page suivante.

Choisir la formation à temps complet

Numéro de groupe : ____ - ____ - ____

Premier versement : **1 800 \$**
Versement dû le : ____ / ____ / ____
jj / mm / aaaa

- Comptant
 Chèque certifié
 Mandat poste
 Débit
 Carte de crédit

Numéros de la carte de crédit : Master Card Visa

□ □ □ □ - □ □ □ □ - □ □ □ □ - □ □ □ □

Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____

Date du paiement : ____ / ____ / ____

Par : _____

Deuxième versement : **1 210 \$**
Versement dû le : ____ / ____ / ____
jj / mm / aaaa

- Comptant
 Chèque certifié
 Mandat poste
 Débit
 Carte de crédit

Numéros de la carte de crédit : Master Card Visa

□ □ □ □ - □ □ □ □ - □ □ □ □ - □ □ □ □

Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____

Date du paiement : ____ / ____ / ____

Par : _____

Note : Le candidat doit avoir payé ses quatre (4) cours de tronc commun **au complet avant** de débiter le cours de spécialisation 221-527-EI.

Cours de spécialisation

Le cours de spécialisation est donné uniquement en classe virtuelle. Assurez-vous que le collège vous ait crédité les cours de tronc commun avant de sélectionner le cours.

221-527-EI Pratique du courtage hypothécaire (90 h)

Numéro de groupe : ____ - ____ - ____

Date début : _____

Droit de scolarité 720 \$
Matériel obligatoire (non remboursable) 515 \$
Total (non taxable) 1235 \$
Versement dû le : ____ / ____ / ____
jj / mm / aaaa

- Comptant
 Chèque certifié
 Mandat poste
 Débit
 Carte de crédit

Numéros de la carte de crédit : Master Card Visa

□ □ □ □ - □ □ □ □ - □ □ □ □ - □ □ □ □

Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____

Date du paiement : ____ / ____ / ____

Par : _____

Sélectionnez les cours à temps partiel à la page suivante →

Signature

L'étudiant déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts. Il autorise le Collège à transmettre ces renseignements et ses résultats aux ministères et associations concernés. L'établissement s'engage à ne pas transporter, céder ou vendre le présent contrat.

Signature de l'étudiant

Personne autorisée par le Collège

/ /
Date (jj/mm/aaaa)

/ /
Date (jj/mm/aaaa)

Inscription aux cours (suite)

Choisir la formation à temps partiel

Sélectionnez les cours désirés, le versement est échelonné cours par cours (cinq au total). Vous pouvez en choisir un ou plusieurs.
La spécialisation ne peut être sélectionnée avant d'avoir complété les 4 cours de tronc commun.

Note : L'option temps partiel est préférable lorsque vous avez une activité professionnelle en parallèle.

221-340-EI Organisation des activités professionnelles du courtier (60 h)		Numéro de groupe : _____ - _____ - _____		Date début : _____
Droit de scolarité 480 \$ Matériel obligatoire (non remboursable) 215 \$ Total (non taxable) 695 \$ Versement dû le : _____ / _____ / _____ jj / mm / aaaa	<input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat poste <input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Carte de crédit	Numéros de la carte de crédit : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa [][][][] - [][][][] - [][][][] - [][][][] Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____		Date du paiement : _____ / _____ / _____ Par : _____

221-440-EI Techniques d'inspection et d'évaluation (60 h)		Numéro de groupe : _____ - _____ - _____		Date début : _____
Droit de scolarité 480 \$ Matériel obligatoire (non remboursable) 245 \$ Total (non taxable) 725 \$ Versement dû le : _____ / _____ / _____ jj / mm / aaaa	<input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat poste <input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Carte de crédit	Numéros de la carte de crédit : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa [][][][] - [][][][] - [][][][] - [][][][] Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____		Date du paiement : _____ / _____ / _____ Par : _____

221-540-EI Gestion du crédit immobilier (45 h)		Numéro de groupe : _____ - _____ - _____		Date début : _____
Droit de scolarité 360 \$ Matériel obligatoire (non remboursable) 275 \$ Calculatrice financière obligatoire (taxes incluses, non remboursable) 60 \$ Total (taxes incluses) 695 \$ Versement dû le : _____ / _____ / _____ jj / mm / aaaa	<input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat poste <input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Carte de crédit	Numéros de la carte de crédit : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa [][][][] - [][][][] - [][][][] - [][][][] Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____		Date du paiement : _____ / _____ / _____ Par : _____

221-427-EI Droit sur le courtage immobilier (75 h)		Numéro de groupe : _____ - _____ - _____		Date début : _____
Droit de scolarité 600 \$ Matériel obligatoire (non remboursable) 295 \$ Total (non taxable) 895 \$ Versement dû le : _____ / _____ / _____ jj / mm / aaaa	<input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat poste <input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Carte de crédit	Numéros de la carte de crédit : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa [][][][] - [][][][] - [][][][] - [][][][] Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____		Date du paiement : _____ / _____ / _____ Par : _____

Cours de spécialisation		Numéro de groupe : _____ - _____ - _____		Date début : _____
221-527-EI Pratique du courtage hypothécaire (90 h)				
Droit de scolarité 720 \$ Matériel obligatoire (non remboursable) 515 \$ Total (non taxable) 1235 \$ Versement dû le : _____ / _____ / _____ jj / mm / aaaa	<input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat poste <input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Carte de crédit	Numéros de la carte de crédit : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa [][][][] - [][][][] - [][][][] - [][][][] Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____		Date du paiement : _____ / _____ / _____ Par : _____

Signature

L'étudiant déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts. Il autorise le Collège à transmettre ces renseignements et ses résultats aux ministères et associations concernés. L'établissement s'engage à ne pas transporter, céder ou vendre le présent contrat.

Signature de l'étudiant

Personne autorisée par le Collège

Date (jj/mm/aaaa)

Date (jj/mm/aaaa)

Modalités d'ajustement ou de remboursement pour résiliation de contrat

Étapes à suivre :

1. La date de réception par le Collège de l'avis écrit de résiliation de contrat enclenche le processus d'ajustement ou de remboursement.
2. Les frais d'admission, d'inscription et le matériel **ne sont pas remboursables**
3. Une pénalité de 10 % des droits de scolarité **totaux** moins les frais d'inscription est applicable. Pour le présent contrat, cela représente :
$$\begin{array}{r} 2\,640,00 \$ \\ \times 10 \% \\ 264,00 \$ \\ - 200,00 \$ \\ \hline 64,00 \$ \text{ de pénalité} \end{array}$$
4. Les droits de scolarité sont chargés au prorata des heures livrées. Le taux horaire est de 8,00 \$ multiplié par les heures livrées en fonction de l'étape 1.

Extrait de la Loi sur l'enseignement privé (1992, C.68.)

- a.70 L'établissement ne peut exiger de paiement d'un client avant de commencer à exécuter son obligation, sauf le paiement de droits d'admission ou d'inscription n'excédant pas le montant déterminé selon les règlements du ministère. Il ne peut exiger le paiement de l'obligation du client ou, si des droits d'admission ou d'inscription ont été versés, de son solde en moins de deux versements sensiblement égaux. Les dates d'échéance des versements égaux doivent être fixées de telle sorte qu'elles se situent approximativement au début de chaque moitié, et calculées en mois, en leçons ou en unités, de la durée des services éducatifs auxquels l'élève est inscrit.
- a.71 Le client peut, à tout moment et à sa discrétion, résilier le contrat en donnant avis à cet effet par courrier recommandé. Le contrat est résilié de plein droit à compter de la réception de l'avis.
- a.72 Si le client résilie le contrat avant que la prestation des services n'ait été entreprise, l'établissement ne peut exiger qu'une indemnité n'excédant pas le montant obtenu en soustrayant les droits d'admission ou d'inscription du moins élevé des montants suivants : le montant maximal déterminé selon les règlements du ministre ou un montant représentant au plus 1/10 du prix total convenu pour les services.
- a.73 Si le client résilie le contrat après que la prestation des services ait été entreprise, l'établissement ne peut exiger du client que les montants suivants :
1. le prix des services qui lui ont été fournis calculés en mois, en leçons ou en unités et stipulés dans le contrat;
 2. à titre de pénalité, le montant obtenu en soustrayant les droits d'admission ou d'inscription du moins élevé des montants suivants : le montant maximal déterminé selon les règlements du ministre ou un montant représentant au plus 1/10 du prix total convenu pour ces services.
- a.74 Dans les dix jours qui suivent la résiliation du contrat, l'établissement doit restituer au client les montants qu'il a reçus en excédent de ceux auxquels il a droit.
- a.75 Le client peut demander la nullité du contrat s'il constate que l'élève a été admis aux services éducatifs en cause en contravention des dispositions régissant l'admission à ces services.

Modalités administratives applicables aux abandons, transferts ou autres changements

Étapes à suivre :

1. La date de réception par le Collège de l'avis écrit d'abandon, de transfert ou autres changements enclenche le processus d'ajustement ou de remboursement.
2. Les frais d'admission, d'inscription, le matériel et la calculatrice financière **ne sont pas remboursables**
3. Les frais administratifs sont applicables.
4. Les droits de scolarité sont chargés au prorata des heures livrées. Le taux horaire est de 8,00 \$ multiplié par les heures livrées en fonction de l'étape 1.

Des frais administratifs seront chargés à l'étudiant dans le cadre d'un changement, abandon, transfert ou de toute autre modification apportée au Contrat de services éducatifs d'origine.

S'il n'y a plus de cours inscrit au programme de l'étudiant, ce dernier est réputé avoir résilié son contrat. Les modalités de résiliation de contrat s'appliqueront.

Liste des frais administratifs

Description	Montant
Examen de reprise	150,00 \$
Absence ou report de date d'examen	150,00 \$
1 ^{ère} révision de note (étape 1 et 2)	100,00 \$
2 ^{ème} révision de note (étape 3)	150,00 \$
Copie de documents (par page et en cas d'exception seulement)	0,40 \$
Impression de document officiel	25,00 \$
Abandon, transfert ou autre changement au contrat de services éducatifs (par cours)	60,00 \$

Guide d'études

Le *Guide d'études* énonce les règles, règlements et procédures du Collège. Ce Guide fait partie intégrante du présent *Contrat de services éducatifs*, qui vous sera remis lors de votre premier cours.

Reçu officiel pour fins d'impôt

L'étudiant recevra un reçu officiel pour fins d'impôt (T2202 et Relevé 8) avant la fin du mois de février suivant l'année de sa formation. Pour obtenir ses reçus, l'étudiant devra les imprimer en accédant au système COBA.

Signature

L'étudiant déclare avoir pris connaissance de chacune des sections administratives ci-dessus.

Signature de l'étudiant

Date (jj/mm/aaaa)

Règlement sur la délivrance des permis de courtier ou d'agence (Règlement de l'OACIQ, Chapitre 1, section 1, article 1)

Un permis de courtier immobilier ou hypothécaire, selon le cas, est délivré à la personne physique d'au moins 18 ans qui en fait la demande à l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec et qui satisfait, outre les conditions prévues par la *Loi sur le courtage immobilier* (L.R.Q. Chapitre C-73,2), aux conditions suivantes :

- avoir la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou un permis de travail délivré par les autorités canadiennes de l'immigration;
- avoir réussi l'examen conformément à la section VII, au plus 12 mois avant la demande de permis;
- avoir prouvé sa connaissance d'usage de la langue officielle du Québec en satisfaisant à l'une des conditions suivantes :
 - avoir réussi l'examen mentionné au paragraphe 2, rédigé en langue française;
 - avoir suivi, à temps plein, au moins 3 années d'enseignement de niveau secondaire ou postsecondaire donné en français;
 - avoir réussi les examens de français langue maternelle de la quatrième ou de la cinquième année du cours secondaire;
 - à compter de l'année scolaire 1985-1986, avoir obtenu au Québec un certificat d'études secondaires;
 - obtenir une attestation délivrée par l'Office québécois de la langue française ou détenir une attestation définie comme équivalente par règlement du gouvernement, conformément à l'article 35 de la *Charte de la langue française* (L.R.Q. c.C-11)
- avoir acquitté tout droit exigible prévu au présent règlement, de même que toute somme due au fonds d'assurance et la cotisation qui doit être versée au Fonds d'indemnisation du courtage immobilier.

En plus de ce qui précède, le candidat doit :

- Satisfaire l'article 37 de la Loi sur le courtage immobilier (voir plus bas).
- Être sous un permis d'agence immobilière ou hypothécaire.

Note : Le candidat est responsable de soumettre sa propre demande d'inscription à l'examen de l'OACIQ

Loi sur le courtage immobilier (L.R.Q., chapitre C-73,2)

Article 37

L'Organisme peut refuser de délivrer un permis ou l'assortir de restrictions ou de conditions lorsque la personne ou la société qui le demande:

- 1° *a déjà vu son permis révoqué, suspendu ou assorti de restrictions ou de conditions par le comité de discipline ou par un organisme du Québec, d'une autre province ou d'un autre État chargé de la surveillance et du contrôle du courtage immobilier;*
- 2° *a déjà fait cession de ses biens ou est sous le coup d'une ordonnance de séquestre prononcée en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (L.R.C. 1985, c. B-3);*
- 3° *a déjà été déclarée coupable par un tribunal d'une infraction ou d'un acte criminel qui, de l'avis de l'Organisme, a un lien avec l'exercice des activités de courtier ou d'agence ou s'est reconnue coupable d'une telle infraction ou d'un tel acte;*
- 4° *Est pourvue d'un tuteur, d'un curateur ou d'un conseiller.*

2008, c. 9, a. 37; 2013, c.18, a.24

Responsabilité et connaissance de cause

L'étudiant affirme avoir pris connaissance des dispositions de l'article 37 de la Loi sur le courtage immobilier mentionné ci-dessus et s'engage à obtenir une décision anticipée du Comité sur la délivrance et le maintien des permis de l'OACIQ avant de débiter sa formation au C.E.I.

Signature de l'étudiant

Date (jj/mm/aaaa)

En apposant sa signature, l'étudiant autorise le Collège d'enseignement en immobilier à donner accès, sur demande de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ), aux informations contenues dans son dossier étudiant.

Signature : l'étudiant déclare avoir pris connaissance de chacune des sections légales ci-dessus.

Signature de l'étudiant

Date (jj/mm/aaaa)